

Terminal Charbonnier suite : les Éphémères n°267

Cherbourg et le Val de Saire sont concernés de près par un projet de terminal vrac en baie du Becquet. Ce projet est présenté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cherbourg et Louis Dreyfus Armement qui se partagent la gestion du Port de Cherbourg dans le cadre Ports Normands associés. Ce projet a donné lieu à 3 enquêtes publiques, l'une au printemps 2009 annulée par les services de la Préfecture et 2 autres à l'automne de la même année. L'une concernait le volet terrestre du fait du maniement des tonnes de charbon sur le quai des Mielles à 350m des habitations les plus proches à Tourlaville et l'autre 10 communes littorales, particulièrement concernées.

Un groupe d'opposants s'est constitué depuis des mois sous le nom de CAC 50. De nombreux citoyens ont exprimé leur refus de ce projet dépassé quant au choix du combustible transporté, le charbon, à destination de l'Angleterre et provenant de Colombie, dangereux compte tenu de la zone d'implantation, 3,6 km au large de la baie du Becquet, zone agitée de puissants courants marins selon les marins du secteur. D'autre part, ce projet serait implanté en zone Natura 2000 et c'est là que nous sommes directement concernés par rapport à la protection de l'environnement.

La zone des Mielles à Tourlaville est un refuge de goélands bruns (la moitié de la colonie normande selon le rapport de la Préfecture qui ajoute que la période de nidification de mars à août doit être respectée) .

Une pêche côtière de qualité continue d'exister dans cette zone, elle ne manquerait pas de disparaître, un élevage de saumons de bonne qualité fonctionne juste avant la passe de l'Est dans la grande rade et ne résisterait pas.

La commissaire enquêtrice vient de rendre 2 avis favorables à ce projet assortis de réserves il est vrai. Ces réserves sont pour nous de faux semblants, car les dommages exercés sur l'environnement marin sont impossibles à évaluer, c'est d'ailleurs ce que dit l'enquête publique ! Pourquoi dans ces conditions ne pas refuser un tel projet plus destructeur que constructeur ? Comment concilier ces dispositions avec les proclamations de bonnes intentions du Grenelle de la Mer ? AM D

<http://www.nonaucharbon.com/>

Des associations contre la hausse des rejets radioactifs de Flamanville

En octobre dernier, à l'occasion d'une réunion de la Commission locale d'information de Flamanville, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a proposé d'augmenter les rejets de tritium liquide en mer de 30 %. Quatre associations se mobilisent pour que ce projet n'aboutisse pas.

Greenpeace, le Crilan (association membre du réseau Sortir du nucléaire), l'Association pour le contrôle de la radioactivité de l'Ouest, et le Comité régional de protection et d'aménagement de la nature ont lancé un appel « à s'opposer à l'augmentation des rejets radioactifs » sur le site de Flamanville.

« Les autorités vont accorder en 2010 à la centrale des droits à polluer 3 à 10 fois supérieurs aux besoins jamais enregistrés en matière de rejets radioactifs (hors tritium) sur le parc de 20 réacteurs de 1 300 MW depuis leur première mise en service en 1984 », ont déclaré les associations. « Ces autorisations sont en contradiction avec la convention Oskar de 1992 qui fixe comme objectif des rejets radioactifs proches de 0 en 2020 », assure l'ex-député européen Verts Didier Anger, président du Crilan. AM D

**Le 34e congrès national de FNE**

notre fédération nationale, intitulé « de l'insupportable au désirable vers une économie respectueuse de l'homme et l'environnement » se tiendra à Toulouse du 25 au 26 mars 2010. Inscriptions avant le 15 mars 2010 <http://fne.asso.fr/fr/>

Pesticides, « moins c'est mieux » La route est longue...

Le 28 janvier dernier, l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) a présenté les conclusions d'une étude intitulée « Ecophyto R&D, Réduire l'usage des pesticides ». Ce travail, commencé en 2006 à la demande de l'état, a fait suite à l'expertise INRA-Cémagref publiée en 2005 qui indiquait le manque de connaissances générale sur le devenir des pesticides dans notre environnement et recommandait donc la réduction de leur usage (et ce n'était pas les écologistes qui le disaient !). Cette étude s'est inscrite naturellement dans le cadre de la démarche issue du Grenelle de l'environnement clairement indiquée par la promesse du président Sarkozy de « réduire de 50 % l'usage des pesticides en 10 ans, si possible ». Cette étude a fait le bilan de l'usage général des pesticides en agriculture, des techniques déjà existantes permettant de produire avec moins de pesticides, elle a proposé des incitations et des méthodes pour y parvenir. Une des conclusions frappante de cette étude est qu'il paraît tout à fait possible en grandes cultures (70 % des pesticides utilisés), sans réelle révolution et surtout sans réduire le revenu de l'agriculteur, de réduire de 30 % l'utilisation des pesticides. Au-delà, l'agronomie et les filières économiques rentrent en jeu et l'état devra faire des choix dans ses slogans, au moins en l'attente de techniques innovantes, faut-il « produire plus » ou « l'utilisation des phytos, moins, c'est mieux » ? Il s'agit maintenant d'aller sur le terrain, les études c'est bien mais il faut très vite passer à la pratique si l'état veut tenir un tant soit peu ses promesses. La mise en place sur le territoire de réseaux de fermes de démonstration et de fermes d'expérimentation de techniques de réduction d'usages des pesticides est une voie intéressante, sera-t-elle suffisante pour atteindre l'objectif fixé dans les délais retenus ? Nous en doutons fortement. CJ

Séminaire inter associatif normand:

France Nature Environnement et ses fédérations normandes: CREPAN, GRAPE, GONm et HNNE,

organisent un séminaire réservé à leurs membres sur le thème des Trames Vertes et Bleues et du Plan Climat Énergie et Territoires le 10 avril 2010 à Caen de 9h15 à 17h.

Places limitées

Si intéressé, merci de contacter rapidement le CREPAN (avant le 15 mars) pour faciliter l'organisation.

Agriculture, environnement, économie et social: une équation difficile.

Le prix de revient de la production agricole n'est pas le même d'un pays à l'autre, plusieurs raisons sont évoquées pour cela, parmi elles, les plus importantes sont le coût des pesticides et le coût de la main d'œuvre. En effet, certains pays utilisent des pesticides plus toxiques, retirés du marché en France ou en Europe, mais autorisés ailleurs et moins chers. Les contrôles aux frontières européennes existent mais ils sont aléatoires, alors ...

La distorsion la plus importante concerne le coût de la main d'œuvre indispensable sur certaines cultures, en particulier fruits et légumes. On connaît les équivalents de notre SMIC autour de 200 euros par mois dans plusieurs pays européens, on connaît moins bien l'importance du travail au noir dans certains pays, ainsi près de 100 000 ouvriers agricoles « au noir » viennent d'être découverts dans des exploitations du sud de l'Italie.

Il est décidément bien difficile d'être vertueux sur notre planète ! CJ

Cruiser et abeilles : suite

En fin d'année 2009 le Ministère de l'Agriculture a renouvelé l'autorisation du Cruiser, un insecticide utilisé en enrobage de semences de maïs, considéré comme dangereux pour les abeilles mais considéré comme présentant un « risque acceptable » par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des aliments (l'AFSSA), organisme d'état en charge de l'évaluation des pesticides mis sur le marché en France. Un gros doute existe, et pas seulement chez les apiculteurs et autres écologistes, puisque ce produit a été retiré de la vente par l'Allemagne et l'Italie ainsi que par la plus grosse coopérative anglaise. Pour essayer de rassurer tout le monde, l'état a mis en place, dès l'autorisation en 2008, un suivi sur le terrain de ruches exposées au produit. Malheureusement le dispositif prévu, déjà largement critiquable, n'a jamais été mis en place correctement.

. A ce jour, il n'existe qu'un rapport très partiel et provisoire du suivi 2008, pas de rapport du tout pour 2009, une proposition de suivi 2010 à revoir, donc rien de pertinent surtout si on ne veut pas regarder en face certains éléments quand même alarmants. Il a été clairement indiqué au départ aux membres du comité de suivi que celui-ci ne devait pas être considéré comme réellement scientifique, c'est effectivement une des rares certitudes de la chose ! France Nature Environnement a demandé l'arrêt de ce simulacre de suivi par respect pour les abeilles, les membres du comité et les finances publiques. CJ

Rappel cotisation:

Le trésorier rappelle à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de régler la cotisation pour l'année 2010, n'attendez pas le dernier moment:

Adhésion simple 20 euros, couple 30 euros, moins de 20 ans 10 euros, association 30 euros